

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale – Rue du Docteur Grimaud à Lezoux, après convocations légales en date du 03 décembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.  
 A été désigné en tant que secrétaire de séance Madame Séverine VIAL.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Bruno BOSLOUP
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
 Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)  
 Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Jean-Louis DERBIAS)

**VOTE :** En exercice : 35                      Présents : 32 / Représentés : 3                      Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : SIAEP BASSE LIMAGNE – RAPPORT SUR LES PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE 2019 - APPROBATION**

## **SIAEP BASSE LIMAGNE – RAPPORT SUR LES PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE 2019 - APPROBATION**

\*\*\*\*\*

- VU les statuts de la CCEDA ;
- VU l'adhésion de la CCEDA au SIAEP Basse Limagne pour la compétence eau potable en « représentation – substitution » des communes de Bort l'Etang, Culhat, Joze, Lempty, Moissat, Ravel et Seychalles ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-5 ;
- VU le décret N°2007-675 du 2 mai 2007 relatifs aux rapports annuels sur les prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement ;

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée que la CCEDA étant compétente en matière d'eau potable et conformément à l'article L2224-5 du CGCT, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Elle donne lecture du rapport sur les prix et la qualité du service (RPQS) eau potable 2019 présenté par le SIAEP Basse Limagne.

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes, APPROUVE le RPQS eau potable 2019 du SIAEP Basse Limagne, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 15 décembre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.